

15 FEVRIER 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pas de répit en perspective pour les coûts de production de la filière française des spiritueux

La crise économique qui a traversé l'Europe en 2022 a entraîné une inflation soudaine et une tension inédite sur les approvisionnements des entreprises de la filière. Les coûts de production ont logiquement explosé. En ce début d'année la situation ne s'améliore pas, au contraire. Les nouvelles hausses qui s'annoncent doivent être prises en compte par les partenaires commerciaux du secteur.

L'année 2023 s'ouvre avec un niveau record des coûts de production du secteur. Le prix des matières agricoles et industrielles, l'énergie ou la logistique sont au plus haut car les fournisseurs de la filière des spiritueux intègrent sur la production vendue aujourd'hui les hausses subies hier. Aucun poste de dépenses des entreprises du secteur n'est à la baisse et la pression continue d'augmenter. Les conséquences de cette inflation resteront perceptibles longtemps, en particulier pour les spiritueux mis sur le marché après de nombreuses années de vieillissement.

De nouvelles hausses, de l'ordre de 20 à 30%, sont en effet annoncées pour le verre des bouteilles ou le métal des capsules, afin d'intégrer la surcharge énergétique. Le sucre et l'éthanol, dont le prix a doublé en 2022, continuent de fragiliser la filière : avec la fin soudaine de l'autorisation des néonicotinoïdes, la mise en culture de betteraves n'est plus assurée et une nouvelle progression de leur prix est inévitable. De plus, les augmentations salariales consenties par les industriels du secteur afin de préserver le pouvoir d'achat de leurs salariés, pèsent sur le résultat. Enfin, les entreprises qui ont dû renouveler leurs contrats de fourniture en énergie en fin d'année dernière ont subi des hausses à trois chiffres.

La tension très vive sur les approvisionnements oblige également les entreprises du secteur à revoir leur organisation. Compte tenu des livraisons incertaines en bouteilles et de l'arrêt progressif de certaines références, les producteurs de spiritueux constituent des stocks importants qui mobilisent de la trésorerie, et nécessitent des emprunts bancaires, alors que les taux d'intérêt progressent vite.

Les négociations commerciales de l'année passée se sont conclues trop tôt pour refléter la forte hausse des coûts de production induite par la crise. C'est pourquoi, la prise en compte de la réalité économique des entreprises au cours des négociations de cette année est si cruciale. **Jean-Pierre Cointreau, Président de la FFS, prévient « la situation est telle que pour de nombreux fabricants de spiritueux fournisseurs de la Grande Distribution, des hausses significatives seront nécessaires pour leur éviter une sortie de route ».**

A propos de la Fédération Française des Spiritueux

Créée en 1996, la FFS est une organisation professionnelle qui représente les producteurs et les distributeurs français de boissons spiritueuses. Elle regroupe près de 250 entreprises (des PME aux groupes à vocation internationale) soutenant 100 000 emplois dans toutes les régions de France métropole et territoires d'outremer. 90% des entreprises sont issues de PME-TPE. Les spiritueux sont des boissons alcoolisées obtenues par distillation, macération ou infusion de matières premières agricoles. Il s'agit de boissons d'origine exclusivement agricole. On dénombre 44 catégories de spiritueux (absinthe, anisé, Armagnac, Calvados, Cognac, eau-de-vie de fruit, genièvre, gentiane, liqueur et crème de fruit, rhum, vodka, whisky...) et 51 indications géographiques. Un fabuleux patrimoine qui attire chaque année près de 2 millions de visiteurs dans les sites de production.

Nous rejoindre sur www.spiritueux.fr et sur [Linkedin](#)

Contact presse :

VFCRP

Valérie Langlois – vlanglois@vfcrp.fr - 06 61 61 80 75

Véronique Foucault – vfoucault@vfcrp.fr - 06 09 65 19 22